

Compte d'urgence pour les PME : le Bloc sonne l'alarme

Le Bloc Québécois et la députée de Laurentides-Labelle, Marie-Hélène Gaudreau, réagissent alors que la date limite du remboursement sans graves pénalités du Compte d'urgence pour les entreprises du Canada (CUEC) est arrivée.

Salle de rédaction | redaction@medialo.ca

De nombreuses organisations et entreprises, de même que le Bloc Québécois, ont insisté pour que le gouvernement libéral accorde un sursis supplémentaire d'un an. Selon le Bloc, Justin Trudeau et Chrystia Freeland ont fait la sourde oreille. Les bloquistes dénoncent la fermeture de centaines d'entreprises et craignent de graves répercussions sur des milliers d'autres.

Le Bloc souligne que plus de 250 000 des 900 000 entreprises bénéficiaires ont indiqué en sondage craindre de ne pouvoir rembourser le prêt ou même survivre si elles devaient le faire. Pour sauver ces entreprises au moment de la date butoir, le Bloc Québécois formule une proposition peu coûteuse et assurée de réussite dans la presque totalité des cas : permettre aux entreprises de convenir de modalités de paiement de gré à gré avec leurs banques, tout en maintenant par le gouvernement fédéral la garantie sur le prêt, les intérêts et la part de 20 000 \$ d'abord accordée en subvention.

« Dans Laurentides-Labelle, ce sont des centaines d'entreprises qui ont bénéficié de l'aide. Aujourd'hui, ces entrepreneurs, ceux qui tiennent nos villes et nos villages, ceux qui développent notre économie, ceux qui veulent créer et maintenir l'attractivité de Laurentides-Labelle, ont une épée de Damoclès au-dessus de la tête. C'est absolument incompréhensible que le fédéral s'entête à ne pas voir l'effet dévastateur que ça va avoir sur l'entrepreneuriat, sur le développement économique, sur la confiance et la volonté des gens de créer des entreprises. », a réagi la députée de Laurentides-Labelle.



La députée de Laurentides-Labelle, Marie-Hélène Gaudreau.

Photo Gracieusité - Bureau de la députée Marie-Hélène Gaudreau

Une femme de Val-David arrêtée pour possession de pornographie juvénile

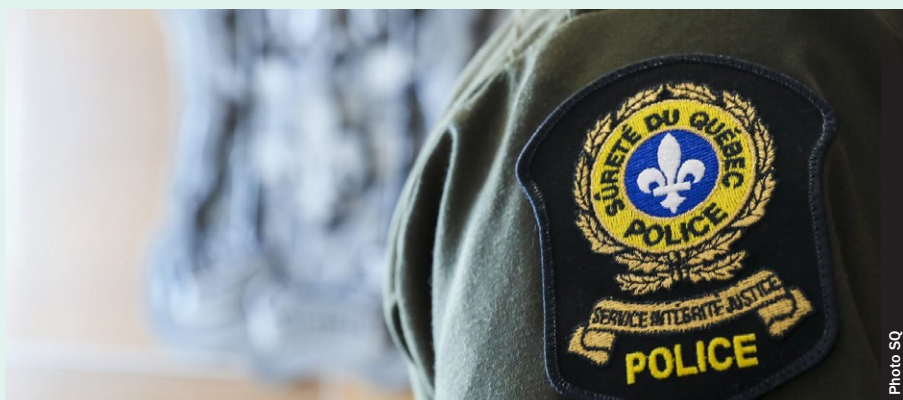


Photo SQ

L'Équipe d'enquête sur l'exploitation sexuelle des enfants sur internet de la Sûreté du Québec a procédé le 11 janvier à l'arrestation d'une femme de Val-David en lien avec de la pornographie juvénile.

Salle de rédaction | redactionlaurentides@medialo.ca

Selon les informations transmises par la SQ, les policiers ont réalisé une perquisition au domicile de la suspecte et du matériel informatique a été saisi pour analyse. Les policiers ont de plus saisi plus d'une centaine de comprimés de méthamphétamines ainsi que 45 paquets de cigarettes de contrebande. Krystel Lauzon, 39 ans, a comparu le 11 janvier dernier pour faire face à des accusations entre autres, d'accession et de possession de pornographie juvénile de même que de bris de condition.

Le public est invité à signaler toute situation d'exploitation sexuelle des jeunes sur Internet à l'adresse suivante : www.cyberaide.ca.

Grossesse pour autrui

La grossesse pour autrui est désormais encadrée par la loi au Québec.

Si vous envisagez cette avenue, assurez-vous de bien connaître les règles en vigueur.

Quebec.ca/GrossessePourAutrui

Votre gouvernement

Québec